



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
SÉANCE DU 02 JUIN 2017

N° DCS2017/25

Nombre de délégués :

- En exercice	54
- Présents	24
- Votants	25
- Représentés	01
- Absents	29

Date de Convocation
23 mai 2017

Date d'Affichage
09 juin 2017

OBJET :
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 02 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le 02 juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil du Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères dont les représentants ont été légalement convoqués, se sont réunis, au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne, sous la présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

Présents :

Représentant la Communauté de Communes « Pays de Montereau » :

M. PATY, Mme JAMET, M.M. MOISSON, POUSSEL, Mme QUERMELIN, M.M. FONTAINE, JEGO, AFONSO, Mme CHARET, M.M. LECONTE, AUTHIER, Mme DE SAINT LOUP, M.M. MAILLARD, ALLAIN.

Représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing » :

M. RODRIGUEZ, Mme KLEIN, M. RICHETIN.

Représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing » :

M. SIMONET.

Représentant la Communauté de Communes « Brie Nangissienne » :-

Représentant la Communauté de Communes « Bassée Montois » :

Mmes ROBBE, FAUCONNET, M. CHOMET, Mmes HECTOR, BOUNIOUX, M. DUCHEZEAU.

Représentés :

Mme ROUSSELET représentée par M. FONTAINE.

Absents :

M.M. SIMARD, BERGAMASCHI, DALICIEUX, Mme DUFFAULT, M.M. CADARIO, LENARDUZZI, MUNOZ, CORBIN, DELALANDRE, DA SILVA, BUZZI, LEDOUX, VARY, GADOT, Mme AQUILON, M.M. CHEREAU, OLLAR, TROUVE, CHOLLET, Mme FONTENAILLE, M. OZOG, Mme DUBREUCQ, Mme GRIERE, M.M. CHIANESE, MARTIN, BOITEUX, Mmes VILLIERS, BELTRAN, M. CHAUVET.

Secrétaire de séance : Béatrice JOUREL, Sténotypiste indépendante.

Etaient également présents :

- Mme Andrée ZAIDI, Directrice du SIRMOTOM,
- M. Jean-Yves BIGOT, Délégué suppléant de la Communauté de Communes Bassée Montois (Commune de Châtenay-sur-Seine).

Monsieur Yves JEGO, Président du Syndicat s'excuse auprès des membres du Conseil Syndical présents, mais ces derniers n'étant pas en nombre suffisant pour délibérer valablement sur l'ordre du jour suivant :

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

- Installation des nouveaux délégués titulaires et suppléants pour la Communauté de Communes Pays de Montereau issus de la Communauté de Communes Bocage Gâtinais ;
- Installation d'un nouveau délégué suppléant pour la Communauté de Communes Bassée Montois ;
- Approbation du Procès-Verbal du 24 mars 2017 ;
- Désignation d'un nouveau délégué titulaire du SIRMOTOM siégeant au SYTRADEM ;

FINANCES

- Approbation du rapport d'activité du SIRMOTOM - Exercice 2016 ;
- Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Ecole de la Deuxième Chance ;
- Présentation du rapport des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France portant sur les exercices 2011 et suivants du SYTRADEM ;

Point ajouté sur table :

- Autorisation donnée au Président à signer la convention de reversement des recettes provenant des opérations de tri des déchets – année 2017 ;

COMMANDE PUBLIQUE

- Autorisation donnée au Président à passer l'avenant n°8 au « lot n°1 - Collectes en porte à porte et maintenance des bacs » avec la Société AUBINE, relatif au marché pour la collecte des ordures ménagères, des encombrants, des collectes sélectives, transport et mise en décharge des encombrants, entretien et maintenance des bacs et des bornes et collecte des dépôts sauvages ;

Point ajouté sur table :

FONCTION PUBLIQUE-PERSONNEL

- Modification de la délibération n°DCS2017/19 portant sur les indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents du SIRMOTOM ;

➤ Informations : Signature des contrats et conventions

- Attribution du marché pour la fourniture de composteurs en bois et de bio-seaux ;
- Attribution du marché pour la fourniture de bacs pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective des emballages des communes du SIRMOTOM ;
- Attribution du marché pour la location longue durée d'un véhicule destiné à la Direction dans le cadre ses fonctions ;
- Attribution de l'accord-cadre mono-attributaire portant sur les missions de maîtrise d'œuvre et d'ingénierie relatives à la mise en place des bornes d'apport volontaire ordures ménagères, collecte sélective, papier, verre, de type semi-enterré ou enterré sur le territoire du SIRMOTOM ;
- Convention de récupération de consommables informatiques vides ou usagés avec la Société COLLECTORS ;

➤ Affaires et questions diverses

La séance est levée et renvoyée au Vendredi 09 juin 2017 à 18 heures avec le même ordre du jour.

Fait et délibéré le 02 juin 2017,
Pour extrait conforme,

Le Président
Yves JEGO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-257701748-20170608-DCS2017_25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2017

Publication : 09/06/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

